

L'actu du jour

« Le conseil municipal des enfants permet de s'exprimer »

Il n'y a pas que les adultes qui se réunissent en conseil municipal dans les villes. Dans 3 000 communes de France, les enfants participent eux aussi à la vie politique, au sein de leurs propres conseils. Ces enfants sont élus par des élèves dans leurs écoles respectives, ou bien ils se portent volontaires. Le plus souvent, cette fonction dure deux ans. Pour en savoir plus, *1jour1actu* a interviewé plusieurs enfants-conseillers.



(© D.R.)

Flore (10 ans, Paris)

« En début d'année, je me suis présentée pour être conseillère, et j'ai été élue par les autres élèves de ma classe de CM1. Dans chaque classe, il y a un garçon et une fille qui sont élus, ce sont les titulaires. Il y a aussi deux suppléants pour remplacer les titulaires quand ils ne peuvent pas aller au conseil. »

Jade (9 ans, Paris)

« Chaque conseil démarre par un goûter. Ensuite, on discute tous ensemble

pendant 1 heure. Le conseil montre que même quand on est petit, on peut réfléchir et agir autrement. »

Louis (10 ans, Paris)

« Au conseil municipal des enfants, les enfants et les adultes réfléchissent ensemble. Cela crée plus d'idées. Moi, je participe à un groupe avec 20 enfants qui travaillent sur le thème du sport. Après chaque conseil, on fait un résumé en classe de ce qui a été discuté à la mairie. »

Gabriel (11 ans, Paris)

« Le conseil des enfants est une très bonne idée, parce qu'il permet aux enfants de s'exprimer, de se faire entendre à la mairie, en dehors de leur école. On découvre qu'il est parfois compliqué de développer des projets dans une ville. Dans mon conseil, on a participé à l'organisation d'une fête autour des jeux de société. »

Mathilde (10 ans, Paris)

« Avec mon groupe de conseillers, nous avons travaillé sur le gaspillage alimentaire dans les écoles. Nous avons réfléchi comment faire pour éviter ce gâchis, et nous avons rencontré une dame responsable des menus des cantines pour échanger avec elle sur ce sujet. »

Laëtitia (11 ans, Cachan)

« À chaque conseil, les enfants peuvent prendre la parole. Moi, je n'ai pas encore parlé, mais ça viendra. Une fois par mois, nous rencontrons le maire ou ses adjoints, et nous discutons tous ensemble des projets que nous voulons développer. Les enfants peuvent faire de grandes choses dans leur ville. Moi, je suis contente de participer au conseil. Je peux dire ce qui me plaît et ce qui ne me plaît pas, et proposer des idées. »

Renseignements : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.

Tu n'as pas tout compris ? Tu veux en savoir plus sur un mot ou une info ?

Pose-nous tes questions dans les commentaires ci-dessous : l'équipe d'1jour1actu utilisera tes questions dans un prochain article et dans une vidéo !

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)